Mél.
8°.18.6

NATIONALE D'AGRICULTURE DE FRANCE
18, RUE DE BELLECHASSE

NOTE

SUR LA

VALEUR DE LA PRODUCTION AGRICOLE

PAR

M. E. LEVASSEUR

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

Séance du 15 Avril 1891

S. 357

PARIS
TYPOGRAPHIE GEORGES CHAMEROT
19, RUE DES SAINTS-PÈRES, 19

1891

BIBLIOTHÈQUE SCIENCES PO
1 367 832

SOCIÉTÉ NATIONALE D'AGRICULTURE DE FRANCE
18, RUE DE BELLECHASSE

NOTE

SUR LA

VALEUR DE LA PRODUCTION AGRICOLE

PAR

M. E. LEVASSEUR

Séance du 15 Avril 1891

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE
N° Mel 8°-18.6

PARIS
TYPOGRAPHIE GEORGES CHAMEROT
19, RUE DES SAINTS-PÈRES, 19

1891

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

NOTE

SUR LA

VALEUR DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Un article publié, il y a quelques jours, par M. de Foville, dans l'*Économiste français*, a attiré notre attention sur un travail inséré dans le *Bulletin de la Société des agriculteurs de France* du 15 septembre 1890, sous le titre : *le Marché intérieur et le marché d'exportation relevés et dressés par M. Le Trésor de la Rocque.*

Ce travail consiste dans un tableau de la consommation des produits français ou importés en France sur les marchés étrangers et sur le marché français. Les marchandises y sont énumérées à peu près dans l'ordre du Tableau du commerce extérieur que publie chaque année l'administration des douanes. L'auteur en a formé deux groupes, celui des produits agricoles ou mixtes et celui des produits industriels. Pour chaque article, il donne la

valeur de l'importation, de la production nationale, de l'exportation et celle de la consommation française.

Le total général de cette consommation qu'il obtient en retranchant l'exportation du total de l'importation et de la production nationale s'élève à 37,908,996,564 francs, soit à 38 milliards en nombre rond; elle est le résultat d'une production nationale de 37,151 millions, d'une importation de 3,949 millions et d'une exportation de 3,191 millions.

L'auteur, reconnaissant que, dans le nombre des valeurs inscrites, il doit y avoir des doubles emplois, déduit en bloc 3,436 millions pour les viandes, laines, soies, lin et chanvre, betteraves, coton, jute, fer, cuivre, plomb, étain, zinc, etc., parce qu'en effet, il a fait entrer en compte d'abord la matière première, ensuite la valeur totale du produit fabriqué avec cette matière, quelquefois même celle d'une série de produits dérivés les uns des autres. Il reste néanmoins « une somme nette, dit-il, de 34,473 millions représentant la consommation intérieure et l'importance du marché français ».

Si cette statistique était restée dans le cercle de la société pour laquelle elle a été composée, il n'y aurait pas lieu de la discuter devant la Société nationale d'agriculture; mais elle a été produite devant le Ministre du Commerce et de l'Industrie auquel l'auteur a fait observer que « le marché intérieur de la France représentait au moins 35 milliards de francs et que le marché extérieur, c'est-à-dire l'exportation, ne dépassait que fort peu 3 milliards ».

Il avait même, par une note insérée à la fin de son tableau, réduit cette exportation à 2,660 millions, en retranchant, de 3,191 millions, 587 millions représentant l'exportation en Algérie et dans les colonies, les colis postaux et les métaux précieux. Nous ne comprenons pas bien pourquoi il a donné 3,191 millions, tandis

que le Tableau du commerce extérieur en porte 3,246 pour l'exportation (commerce spécial) en 1888, ni pourquoi il supprime les colis postaux dont la plupart contiennent des marchandises, ni pourquoi il a cru devoir défalquer 301 millions pour les métaux précieux qui, étant portés dans un compte spécial (266 millions importés et 301 exportés en 1888), ne figurent pas dans les 3,246 millions, ni enfin pourquoi, essayant une évaluation générale de la consommation, il a pris une des années où l'exportation a été faible, au lieu de prendre la moyenne des dix dernières années qui est d'environ 3,380 millions. Mais nous sortirions du cadre des études de la Société nationale d'agriculture en insistant sur ces parties de son travail.

La production agricole doit seule nous occuper ici.

M. Le Trésor de la Rocque attribue aux deux groupes entre lesquels il a partagé la production totale de la France les chiffres suivants :

Produits agricoles ou mixtes. . .	25,884 millions.
Produits industriels.	11,267 —
TOTAL.	37,151 —

Le premier groupe contient des éléments très divers et le mélange nuit beaucoup à la clarté. On s'étonne d'y rencontrer, à côté de produits agricoles, la glace qui n'est pas de cette espèce, le caoutchouc et autres sucs (réglisse, opium, etc.) qui figurent pour 23 millions comme si la réglisse pouvait avoir cette importance dans notre agriculture nationale, les cheveux qui sont comptés pour 4,900,000 francs. On se demande pourquoi l'auteur fait entrer aussi dans ce groupe les combustibles minéraux (houille, coke, etc.), le marbre, le ciment, qui n'ont pas du tout le caractère agricole, étant des produits du règne minéral, et qu'il eût été plus rationnel de réunir dans un groupe spécial. L'auteur aurait pu retrancher de son

total environ un milliard et demi de marchandises qui pour la plupart ne sont pas plus mixtes qu'agricoles et que le Tableau du commerce extérieur, qu'il a pris pour modèle, ne confond pas.

Il aurait ainsi garanti ses lecteurs contre une confusion regrettable. M. Le Trésor de la Rocque ne l'avait peut-être pas faite lorsqu'il a conçu le plan de son travail; mais il a commis la méprise lorsque à la fin de son tableau il a fait imprimer ces mots :

REPORT DES PRODUITS AGRICOLES. 25,884,391,271 fr. (1)

en oubliant cette fois d'ajouter « ou mixtes ». Il est à craindre que les lecteurs qui accepteront avec confiance son total ne fassent comme lui. La preuve est que le Rapporteur général du projet de loi sur le tarif des douanes, qui ne prend d'ailleurs pas la responsabilité des chiffres de M. Le Trésor de la Rocque, n'a pas fait la distinction. Car on lit dans son rapport (chapitre des tarifs agricoles) : « Si on prend les chiffres des défenseurs les plus exigeants de l'agriculture qui portent la production agricole annuelle à 25 milliards et si on décompose ces chiffres en appliquant à chaque article les droits votés par la commission, on découvre que plus de 21 milliards de produits agricoles vont être désormais protégés. »

Nous pouvons affirmer, sans crainte d'être démenti par les faits, que jamais la France n'a produit annuellement une valeur totale en produits agricoles de 25 ni de 24 milliards (2), non plus qu'elle n'a jamais consommé

(1) Page 786 du *Bulletin de la Société des agriculteurs*, du 15 septembre 1890.

(2) Dans le tableau que nous donnons à la fin de cette note nous avons imprimé en *italique* les articles qui ne concernent pas l'agriculture. La valeur totale de ces articles est de 1,498 millions. En les retranchant des 25,884 millions du groupe des produits agricoles ou mixtes, il reste 24,386 millions pour les produits agricoles.

ni 38, ni 34 milliards (après déduction indiquée par l'auteur) de produits de tout genre.

Si l'on divise ces milliards par le nombre total des habitants de la France, lequel comprend les enfants, les indigents, l'armée, les employés et ouvriers qui, avec leurs familles, étaient en 1886 au nombre d'environ 17 millions, les domestiques qui étaient au nombre d'environ 2 millions (1), on trouve une moyenne de 1,000 francs par tête, soit 4,000 francs pour une famille composée du père, de la mère et de deux enfants (nombre d'enfants qui est inférieur à la moyenne). Nous regrettons que la fortune de la France ne soit pas montée encore à ce niveau; nous y verrions la preuve d'un très grand bien-être pour l'ensemble de notre population. Mais assurément, quoique la richesse en général et en particulier la diffusion de la richesse dans les classes ouvrières aient fait de très remarquables progrès au XIXe siècle, surtout de 1850 à 1883, période de 33 ans dont 23 appartiennent à celle du régime des traités de commerce, nous sommes encore très loin d'avoir atteint un niveau aussi élevé. Le rapprochement, que l'auteur pouvait facilement faire, du nombre des habitants de la France avec l'hypothèse des 38 milliards suffit à démontrer l'énorme exagération de cette dernière.

L'hypothèse des 25 ou 24 milliards de l'agriculture n'est pas moins dénuée de fondement. Je pense qu'il est du devoir d'une société savante comme la nôtre et particulièrement de votre Section d'économie, de statistique et de législation agricoles de ne pas laisser s'accréditer sur ce sujet une erreur qui peut être préjudiciable à la science agronomique et même aux intérêts de l'agriculture. C'est comme membre de cette section, mais sans

(1) 964 000 employés, 6 774 000 ouvriers, et environ 9 millions pour leur famille (la famille des salariés, que le recensement ne distingue pas de celle des patrons, s'élève probablement à ce nombre), 1 950 000 domestiques.

m'être concerté à cet égard avec mes collègues, que je soumets à l'examen de la Société la présente note.

Il serait impossible de contrôler un à un tous les chiffres alignés en colonnes par M. Le Trésor de la Rocque.

Ceux de l'importation et de l'exportation sont extraits du Tableau du commerce extérieur pour l'année 1888. Nous ne les avons pas tous vérifiés ; mais nous avons lieu de les croire tous conformes à ce tableau, et nous nous sommes assurés pour quelques-uns de cette conformité. Il est bon de savoir que ces chiffres représentent, non pas précisément la valeur réelle de toutes les importations et exportations, mais le résultat des déclarations et constatations enregistrées par la douane et de la transformation des quantités en argent, d'après le taux d'évaluation fixé par la Commission des valeurs de douanes. Ils disent d'une manière suffisamment exacte ce qu'ils veulent dire et il est légitime d'en faire usage dans un raisonnement sur une question économique, à condition de savoir ce qu'ils signifient.

Qnant aux chiffres de la production nationale, ils ne sont pour la plupart que des évaluations dont M. Le Trésor de la Rocque assume la responsabilité. L'auteur, en face de chaque article de l'importation, s'est cru autorisé à placer un chiffre pour la production nationale. L'entreprise n'est-elle pas parfois téméraire? Comment estimer d'une manière satisfaisante la valeur totale des joncs et roseaux bruts qu'il inscrit pour 10 millions? celle des plumes qui figure pour 115 millions? celle du suif brut, saindoux et autres graisses pour 185 millions? celle des huiles ou essences pour 130 millions?

Nous nous contentons de citer quelques chiffres comme exemples. L'auteur aurait dû faire savoir par quelles recherches et quels procédés il était parvenu à tous ses résultats, surtout lorsque les relevés de la statistique officielle lui faisaient entièrement défaut.

Il existe sur l'économie rurale et sur la production agricole de la France une œuvre considérable : c'est la *Statistique agricole de la France : Résultats généraux de l'Enquête décennale agricole de* 1882. La manière dont les éléments de cette enquête ont été recueillis dans chaque commune par les soins du maire, président de la Commission de statistique de la commune, avec la garantie des commissions cantonales qui ont contrôlé les chiffres, et le talent avec lequel ils ont été mis en œuvre par l'éminent directeur de l'agriculture, notre confrère, donnent aux résultats qui y sont consignés une autorité que tous les statisticiens compétents s'accordent à reconnaître.

On peut en discuter les chiffres, on ne doit pas les négliger dans un travail de ce genre.

Or, le capital représenté par les espèces chevaline, mulassière et asine figure dans l'Enquête décennale pour un peu moins de 1 milliard et demi. Comment se fait-il que la production annuelle (fumier non compris) soit portée par M. Le Trésor de la Rocque pour 710 millions, ce qui supposerait un revenu de 50 p. 100 ? L'espèce bovine figure en capital pour 3,086 millions dans l'Enquête et pour 1,200 millions de revenu dans le tableau de M. Le Trésor de la Rocque qui, en outre, compte à part le lait, le beurre, le suif et ajoute pour la viande fraîche de boucherie 456 millions. Plus libérale à ce dernier égard, l'Enquête de 1882 donne pour la viande fournie par les animaux de race bovine un total de 1034 millions (page 261). L'Enquête porte 336 millions pour la production du bois : pourquoi l'élever à 350? 648 millions pour les pommes de terre : pourquoi 700? Il aurait été convenable de prendre le document officiel pour base et de faire connaître la raison de chacune des augmentations, voire même celle de quelques diminutions, comme nous le remarquons sur les céréales (grain

et paille) portées pour 5,375 millions dans l'Enquête et pour 5,083 millions dans le tableau. Peut-être l'auteur a-t-il voulu tenir compte de la récolte qui a été moindre et du prix qui a été plus bas en 1888 qu'en 1882? Dans ce cas, il convenait de le dire (1). D'ailleurs, pour dresser un tableau de ce genre, il valait mieux prendre une moyenne que la récolte d'une année : or, pour le froment, la moyenne des dix dernières années est de 109 millions d'hectolitres, tandis que la récolte de 1888 a donné à peine 99 millions.

Une erreur beaucoup plus grave de M. Le Trésor de la Rocque consiste à avoir aligné et ensuite additionné des quantités dont les unes sont la condition nécessaire de la production des autres et qui ne sauraient figurer ensemble pour former un total de la richesse nationale parce qu'elles y font double emploi. Par exemple, la totalité des fourrages (2,410 millions dans le tableau; 2,402 dans l'Enquête décennale, d'une part) sans parler de la paille et de l'avoine qui sont comptées aussi pour la totalité de leur valeur, et, d'autre part, les produits animaux; les betteraves à sucre (190 millions dans le

(1) Nous trouvons même, pour l'année 1888, d'après la statistique agricole annuelle, publiée dans le *Bulletin du Ministère de l'agriculture* et tirée à part sous le titre de *Statistique agricole annuelle*, une valeur totale beaucoup moins forte pour la production des céréales :

	Valeur en millions de francs de la récolte en grains.	
Froment	1855,6	
Méteil	68,1	
Seigle	265,2	
Orge	172,3	
Sarrasin	105,8	
Avoine	719,3	
Maïs	113,8	
Millet	7,0	(Valeur non indiquée dans le Bulletin.)
TOTAL	3,307,1	

En ajoutant un peu plus d'un milliard pour la paille, on obtient un total d'environ 4 milliards et demi.

tableau; 178 dans l'Enquête décennale) et le sucre et produits sucrés (360 millions dans le tableau). Il est sans doute très difficile de distinguer tous les doubles emplois dans une statistique agricole; mais il convient ou de le tenter ou de s'abstenir de réunir en un total des quantités qui s'absorbent l'une dans l'autre. La réduction de 3,436 millions que M. Le Trésor de la Rocque indique en note à la suite du total de la consommation française se rapporte à la fois à l'industrie et à l'agriculture et est assurément loin de suffire pour une seule de ces deux grandes branches de l'économie nationale.

Il nous reste à signaler dans le tableau de M. Le Trésor de la Rocque un genre d'exagération qui nous surprend peut-être plus encore. L'Enquête décennale de 1882 porte à 17,660,000 francs la valeur du tabac récolté en France; c'est un des chiffres de la statistique agricole qui sont connus avec le plus de précision, puisque l'État est l'unique acheteur de cette marchandise. L'auteur du tableau inscrit 352 millions. Il confond ainsi la production agricole et l'impôt et il attribue à la première plus de 300 millions qui ne sont perçus que par l'administration et au profit du Trésor public. Les cultivateurs qui vendent leur tabac ne font certes pas une pareille confusion. Ce n'est pas la seule erreur de ce genre qui se rencontre dans le tableau de M. Le Trésor de la Rocque.

On ne saurait fournir une évaluation de la production agricole qui soit, nous ne disons pas à l'abri de la critique, mais de nature à satisfaire à peu près un esprit scrupuleux : nous le reconnaissons volontiers. Toutefois, il n'est pas difficile de comprendre, par les exemples que nous avons cités, que celle de M. Le Trésor de la Rocque contient des erreurs considérables et que son total doit être fort exagéré.

Nous donnons à la fin de cette note un tableau dans

lequel nous avons placé, en face des chiffres de M. Le Trésor de la Rocque, d'autres chiffres puisés dans divers documents qui serviront au lecteur de termes de comparaison ; mais nous nous sommes bien gardé de les réunir dans un total général.

Dans l'Enquête décennale, nous trouvons à la fin de l'introduction rédigée par le directeur de l'agriculture une évaluation résumée de la production totale de l'agriculture. Le total de tous les produits énumérés dans l'Enquête est de 18,685 millions ; mais, de ce total, le rédacteur a pris soin de déduire 5,224 millions pour les semences, le fumier, les pailles, les fourrages, etc., et il termine ainsi son tableau :

« Reste, comme produit brut réel en 1882 : 13,461 millions. »

Comment ce total et l'exemple des déductions pour double emploi n'ont-ils pas rendu M. Le Trésor de la Rocque plus circonspect ou ne l'ont-ils pas au moins induit à étayer de quelques arguments le résultat qu'il substitue à celui du Ministère de l'agriculture ?

Dans le second volume de la *France et ses colonies*, nous avons reproduit l'évaluation de l'Enquête décennale en disant : « Du total de ces produits (18,685 millions) il convient de retrancher d'abord, ainsi que l'a fait M. Tisserand, les semences, le fumier, la nourriture des animaux, etc., qui sont des éléments de production et non des produits et dont la valeur est portée pour 5,224 millions ; on trouve ainsi une production brute totale d'environ 13 milliards et demi. » Nous avons ajouté : « Chiffre qui nous paraît supérieur à la réalité », et plus loin : « Les statistiques que nous venons de citer ne fournissent que de simples indications de rapports qui ne sauraient prétendre à la précision. » C'est pourquoi nous nous sommes contenté d'indiquer modestement en note une évaluation un peu inférieure à celle de l'Enquête, éva-

luation qui nous est personnelle et par laquelle nous réduirions volontiers la production brute à une dizaine de milliards. Quelque chiffre qu'on adopte entre 10 et 13 milliards et demi, il approchera plus de la réalité que celui que M. Le Trésor de la Rocque n'a pas hésité à affirmer devant une grande Société d'agriculteurs, considérable par le nombre et la compétence de ses membres comme par l'influence qu'elle exerce.

On sait que le territoire agricole de la France, dans lequel sont compris les jachères, les bois, les landes, les terrains rocheux des montagnes et les marais, a une superficie totale de 50 millions et demi d'hectares. Si la production brute était de 24 milliards, la production brute moyenne approcherait de 500 francs par hectare : rendement invraisemblable, puisque les terres cultivées en céréales, qui sont, après les cultures industrielles et les vignobles, celles dont le produit brut en argent est ordinairement le plus fort et qui comptent pour 15 millions dans les 50 millions et demi, ne produisent, d'après l'Enquête décennale, que 355 francs par hectare.

Les agriculteurs se plaignent de la lourdeur des impôts. Si la production brute totale s'élevait réellement à 24 milliards, le principal de l'impôt foncier sur la propriété non bâtie, qui est de 120 millions, prélèverait moins de 1/2 p. 100 du produit brut et, avec les centimes additionnels, prendrait à peine 1 p. 100. Quelque différence qu'il y ait entre le produit brut et le produit net (dont il n'est pas question dans le tableau de M. Le Trésor de la Rocque, et dont nous n'avons pas, par conséquent, à nous occuper dans cette note), l'impôt serait très léger.

L'ensemble des charges provenant des contributions de toute espèce qui pèsent sur l'agriculture est évalué, par l'Enquête décennale, à 600 millions environ et est

porté à 707 millions par un statisticien, M. Kergall, qui a fait de cette matière une étude détaillée et intéressante, quoique ses conclusions nous paraissent entachées d'exagération. Même en admettant les 707 millions, la charge ne serait pas de 3 p. 100 du produit brut. Or, la proportion, sans aucun doute, est plus forte. Les agriculteurs pensent et disent hautement qu'elle l'est beaucoup plus. Comment aucun d'eux n'a-t-il songé à en faire la remarque à M. Le Trésor de la Rocque et à tempérer l'excès de zèle d'un ami compromettant?

Le recensement de 1886 attribue à l'agriculture un peu moins de la moitié de la population de la France (1). Or, si la production était de 37 milliards, et si 24 milliards, c'est-à-dire environ 65 p. 100, appartenaient aux agriculteurs, ceux-ci créeraient beaucoup plus de richesse que le reste de la nation. Il est vraisemblable qu'ils en créent davantage; mais ce qui n'est pas vraisemblable, c'est que la consommation moyenne pour une famille d'agriculteurs composée de quatre personnes seulement s'élève à plus de 5,000 francs. Si le revenu brut moyen du campagnard était supérieur à celui du citadin, comment expliquerait-on que les ateliers des villes attirent les ouvriers par l'appât de salaires plus forts que ceux des fermes et que cette différence soit une des causes de l'émigration rurale? On serait donc, dans ce cas, induit à supposer que les exploitants, fermiers ou propriétaires, retiennent une plus forte part du produit brut que les industriels. Autre conséquence : si la production agricole forme les 2/3 de la production totale de la France, ne conviendrait-il pas d'attribuer à l'agriculture les 2/3 de 3 milliards de notre budget? La Société

(1) Le recensement de 1886 porte 17,698,402 personnes exerçant l'agriculture, ou en vivant comme domestiques ou membres de la famille des agriculteurs sur un total de 37,930,759 habitants (population de fait; le total de la population domiciliée était de 38,218,903 personnes).

nationale d'agriculture ne le croit pas ; mais le chiffre de M. Le Trésor de la Rocque serait un argument favorable à cette opinion.

Les statistiques ne sont pas toujours l'expression exacte des faits dont elles cherchent à déterminer la quantité. Celles qui concernent l'état de richesse d'un peuple et particulièrement la production agricole ou industrielle sont au nombre des plus difficiles à établir parce que les moyens d'information sur ces matières manquent quelquefois ou ne saisissent qu'incomplètement leur objet. Les statisticiens le savent et ils doivent le dire (1). Aussi s'abstiennent-ils de donner des chiffres, quand ils ne possèdent aucun élément de connaissance, et présentent-ils ceux qu'ils donnent comme des approximations ou même comme de simples vraisemblances numériques quand ils n'ont pas assez d'éléments pour être plus affirmatifs. La statistique doit éclairer le lecteur ; elle ne doit jamais le tromper par une disposition artificielle des nombres ou par des chiffres hasardés sans preuve et cependant inscrits sans réserve à côté de chiffres authentiques. En procédant autrement, on discrédite la statistique ; on prête le flanc à la critique des sceptiques qui dédaignent ce genre de recherches ou qui en consultent les résultats, non pour s'éclairer eux-mêmes, mais pour y trouver des arguments propres à faire sensation sur le public en faveur d'une thèse préconçue.

Le savant cherche la vérité par l'étude des faits et par leur groupement à l'aide de la statistique. La Société nationale d'agriculture est une société savante ; elle n'a pas d'autre préoccupation que celle de la vérité. Elle ne doit pas laisser s'accréditer l'erreur que la production brute de l'agriculture en France dépasse 24 milliards. Si

(1) Nous avons exposé les conditions diverses de l'établissement des statistiques et de leur degré d'exactitude dans l'*Introduction* de notre ouvrage sur *la Population française*.

elle n'intervenait pas avec l'autorité qui lui est propre, des publicistes, des orateurs, des savants même qui n'auraient pas fait de cette matière une étude spéciale seraient en droit de répéter désormais : « L'agriculture produit 24 milliards »; d'autres pourraient dire aussi : « La France ignore entièrement quelle est la valeur de sa production agricole; car les estimations d'auteurs compétents varient de 10 à 24 milliards. » Or, l'incertitude de notre connaissance ne flotte pas, il s'en faut de beaucoup, entre des limites aussi étendues (1).

Il faut toujours se garder des exagérations dans un sens comme dans l'autre. On s'y abandonne quelquefois inconsciemment; on s'y complaît même d'autres fois quand elles flattent l'opinion qu'on voudrait faire prévaloir. On ne contrôle pas les résultats de son travail par des rapprochements qui éclaireraient l'observateur en rendant manifeste, quand il y a discordance, l'invraisemblance du rapport. On ne songe pas qu'en plaidant une cause à l'aide d'arguments et de chiffres inexacts on peut porter

(1) Voici, comme spécimen, quelques évaluations de la production brute agricole extraites du troisième volume de la *Population française* (p. 84 et 85) qui est sous presse :

Évaluation de milliards de francs.	Auteurs.	Dates.
—	—	—
4,0	Dupont de Nemours.	1780
2,7 (sans les semences)	Lavoisier.	1789
4,7 (et en outre 1,4 pour semences)	Chaptal.	1810
5,2	Ch. Dupin.	1820
5,0	Châteauvieux.	1820
6,7	Dutens.	1835
plus de 6,2	Stat. décennale agricole de France.	1839
plus de 6,0	Dombasle.	1839
7,5	Roger.	1843
8,0	Moreau de Jonnès.	1850
8,3	Stat. décennale agricole.	1852
5,0 (déduction faite des doubles emplois)	L. de Lavergne.	1860
8.0	Foy.	1860
11,6	Stat. décennale agricole.	1862
16,0	Stat. sommaire agricole.	1873
13,5	Vacher.	1878
13,4	Stat. décennale agricole.	1882

préjudice à ceux mêmes auxquels l'on avait le dessein d'être agréable. Il semble que M. Le Trésor de la Rocque n'ait pas échappé à ce danger et que les agriculteurs seraient en droit de lui reprocher de les avoir fait paraître très riches. Il espérait obtenir pour eux une plus forte protection douanière (association d'idées qui ne nous semble pas elle-même logique), et il se trouve qu'il a fourni des armes aux adversaires des dégrèvements de l'agriculture et qu'il a même exposé ses clients aux projets de financiers en quête de matière imposable. Nous avons voulu par la présente note montrer que ces armes n'existent pas et que l'arsenal de M. Le Trésor de la Rocque est en partie garni de quantités imaginaires.

Après la lecture de la note ci-contre, la Société nationale d'agriculture a décidé qu'elle ouvrirait, quinze jours après, un débat sur la question de savoir si le total de la production brute agricole donné dans le tableau de M. Le Trésor de la Rocque était ou n'était pas exagéré.

BIBLIOTHÈQUE

Tableau dressé par M. le Trésor de la Rocque et comparaison avec d'autres documents.

EXTRAIT DU TABLEAU DRESSÉ PAR M. LE TRÉSOR DE LA ROCQUE. PRODUITS AGRICOLES OU MIXTES (1).		EVALUATIONS données par l'Enq. décennale de 1882.		ÉVALUATIONS en millions de francs fournies par la statistique agricole annuelle de 1888.	OBSERVATIONS
DÉSIGNATION des PRODUITS	PRODUCTION nationale d'après M. Le Trésor de la Rocque exprimée en millions de francs.	Valeur en millions de francs.	Indicat. de la page dans le vol. de l'Enquête décen. de 1882.		
Chevaux, ânes, mulets et chiens.	710				La valeur totale des animaux dans l'Enquête décennale est : Espèces : chevaline. 1361 mill. p. 187. mulassière 107 — p. 193. ovine. . . 45 — p. 195. bovine . . 3086 — p. 228.
Taureaux, bœufs, vaches, veaux, génisses.	1,200	989	p. 239		Le chiffre de 989 mill. se rapporte aux animaux livrés à la boucherie ou exportés.
Béliers, moutons, brebis, boucs, chèvres.	306	183	p. 246		La valeur totale de l'espèce ovine, d'après l'Enquête décennale (p. 211) est de. . . 572
Porcs, truies, verrats, cochons de lait..	630	462	p. 250		La valeur totale de l'espèce porcine d'après l'Enquête décennale (p. 228) est de.. . 573
Volailles, lapins, gibier et autres animaux vivants ou morts. .	350	188	p. 251		Env. 135 m. (*La France et ses col.* II, 144.)
Viandes fraîches de boucherie	2,100				
Viandes salées et conserves. . .	456				
Œufs.	240	120	p. 251		L'Enquête déclare que si l'on adoptait comme moy. générale pour la France la consommation de Paris, on obtiendrait un total de 241 mill., mais que « pour être plus près de la vérité » il convient de réd. à 120 mill. 130 millions pour les œufs et les plumes. (*La France et ses colonies*, II, 144.)

Lait.	1,450	1,157	p. 241	1,126	Lait de vache. Le lait fait en partie double emploi avec le beurre et le fromage.
Fromages de toutes catégories.	120	118	p. 243		118 m. pour les fromages de lait de vache.
Beurre frais, fondu ou salé.. .	210	164	p. 243		
Miel..	26	13	p. 252	6.600,000	
Suif brut, saindoux et autres graisses.	185				
Margarine	45				
Froment(gr., farines, pâtes, etc.).	2,220	2,408	p. 56	1,855	
Méteil.				68	
Seigle..	218	263	»	265	
Maïs	190	135	»	114	
Orge	210	216	»	172	
Sarrasin..	115	110	»	106	
Avoine.	810	750	»	719	
Pommes de terre.	700	648	p. 78	561	
Légumes verts, salés, secs et prod. des jardins maraîchers.	1,100	1,04	p. 68		1049 m. comprennent 147 m.p. les lég. secs et 902 m. pour les prod. des jardins potag. et maraich.
Betteraves à sucre..	190	178	p. 117	122	
Fourrages..	2,410	2,402	p. 80	155	Betterave fourragère.
				206	Trèfle.
				241	Luzerne.
				138	Sainfoin.
				890	Prés naturels et herbes.
				140	Regains.
A reporter.	16,191				

(1) Nous donnons la partie du tableau dressé par M. Le Trésor de la Rocque qui forme le premier groupe : PRODUITS AGRICOLES OU MIXTES. Nous avons pour plus de clarté imprimé en *italiques* les produits qui ne nous paraissent avoir à aucun titre le caractère agricole. A côté des chiffres de M. Le Trésor de la Rocque, nous avons placé les chiffres de l'enquête décennale de 1882, pour les produits sur lesquels cette enquête fournit des renseignements.

EXTRAIT DU TABLEAU DRESSÉ PAR M. LE TRÉSOR DE LA ROCQUE. PRODUITS AGRICOLES OU MIXTES.		EVALUATIONS données par l'Enq. décennale de 1882.		ÉVALUATIONS en millions de francs fournies par la statistique agricole annuelle de 1888.	OBSERVATIONS
DÉSIGNATION des PRODUITS	PRODUCTION nationale d'après M. Le Trésor de la Rocque exprimée en millions de francs.	Valeur en millions de francs.	Indicat. de la page dans le vol. de l'Enquête décen. de 1882.		
Report.	16,191				
Paille..	1,320	1,293	p. 56		
Fruits de table frais ou secs.. .	210	140	p. 125	40 22 103 18 4	Châtaignes. Noix. Pommes à cidre. Prunes. Oranges.
					140 m. pour les produits des principaux arbres fruitiers. (*La France et ses colonies*, II, p. 109.)
Fruits de table confits.	42	18	p. 124		18 m. sont le prod. des noyers, amand. et hêtres.
Fruits oléagineux.	20	32	p. 124	45	32 m. pour l'olivier; cette valeur fait en grande partie double emploi avec l'huile.
Fruits à distiller.	4				
Graines oléagineuses..	30	47	p. 110	17 1,8 6,4 0,2 5,5 4,9	Colza. Navette. Œillette. Cameline. Chanvre. Lin.
Graines à ensemencer.	169				
Plants d'arbres et chardons cardères.	62	17	p. 120 p. 111 p. 136		17 m. pour les chardons à foulon, le colza et le chanvre.

Huiles et essences.	130	23	p. 124		
Truffes fraîches ou conservées.	21				
Vin.	2,000	1,136	p. 141	932	Environ 1 200 millions en 1885. (*La France et ses colonies*, II, 106.)
Vinaigre.	21,35				
Cidre et poiré.	130				Environ 240 millions en 1885, calculé d'après le prix de gros à 15 fr. l'hectol.
Bière.	459,8				Environ 320 millions; chiffre trop fort, le calcul étant fondé sur le cours des bières importées et exportées.
Levure de bière.	25				
Alcool.	430				Environ 100 millions sans l'impôt en 1885, à raison de 50 fr. l'hectol.
Glace (eau congelée).	7				
Eaux minérales.	105				
Sucre et produits sucrés. . . .	360				Campagne de 1888-89 : 480 000 tonnes valant environ 177 millions. (Commission permanente des valeurs de douane, 1888.)
Sel.	45				
Bois à brûler et à construire. .	350	334	p. 154		
Bois exotiques.	»				
Peaux.	365				
Dégras et peaux et oreillons. .	12				
Crins bruts.	15,5				
Cheveux.	4,9				
Poils de toute nature.	53				
Plumes de toute nature. . . .	115				
Gommes et résines.	40				
Caoutchouc et autres sucs (Réglisses, opium, etc.	23				
A reporter.	22,760,55				

EXTRAIT DU TABLEAU DRESSÉ PAR M. LE TRÉSOR DE LA ROCQUE PRODUITS AGRICOLES OU MIXTES		ÉVALUATIONS données par l'Enq. décennale de 1882.		ÉVALUATIONS en millions de francs fournies par la statistique agricole annuelle de 1883.	OBSERVATIONS
DÉSIGNATION des PRODUITS	PRODUCTION nationale d'après M. Le Trésor de la Rocque exprimée en millions de francs.	Valeur en millions de francs.	Indicat. de la page dans le vol. de l'Enquête décen. de 1882.		
Report. . . .	22,760,55				
Poissons frais, huitres, moules, etc.	80				
Poissons salés.	70				
Graisses de poisson blanc et fanons de baleines.	6				
Corail brut, perles fines et vessies.	2				
Substances propres à la médecine et à la parfumerie (éponges, musc, cantharides). . .	»				
Matières dures à tailler, coques de coco, etc.	25				
Soufre.	1				
Cacao.	»				
Café.	»				
Girofle, cannelle, muscades poivre et piment.	»				
Thé.	»				
Vanille.	»				
Riz.	»				
Laine.	80	77	p. 247	88	51 000 000 kil. en suint à 2 fr. 75 = 115 millions. (Commission des valeurs de douane. 1889.)

Soie	30	43	p. 252		Environ 34 millions, valeur des cocons en 1885 dont 2 millions pour la graine. (*La France et ses colonies*, II. 146); 31 millions en 1888. (Commission permanente des valeurs de douane.)
Lin et chanvre.	78	75	p. 113	21 31	Lin et chanvre : 42 600 000 kil. à 0 fr. 75. 32 millions. (Commission des valeurs de douane, 1888.)
Coton.	»				
Jute.	»				
Houblon.	21	15	p. 120	3	
Tabac.	352,3	17	p. 120	19	En 1882, l'administration a acheté pour 15 millions de tabac indigène, pour 46 millions de tabac étranger et vendu pour 361 millions de tabac.
Joncs et roseaux bruts.	10				
		148	p. 236		
Fumier et engrais.	1,150	485	p. 250		Fumier d'espèce chevaline, bovine, ovine, etc.
Tourteaux et pulpe de betteraves.	50	123	p. 253		0,8. Tourteaux de lin et chanvre.
		75	p. 250		4,8. Tourteaux de fruits des arbres oléagineux.
Marbres, pierres, terres, chaux, plâtre, ciment, tuiles, briques, ardoises et autres matériaux.	650	6	p. 253		
Marne, terres pyriteuses et pyrites	8,5				
Combustibles minéraux (houille, coke, etc.).	450				
Goudron minéral.	24				
Bitumes fluides.	»				
Bitumes solides.	22				
Cire brute ou ouvrée.	14	6	p. 252	4,6	4,6 m. pour la cire brute.
TOTAL. . . .	25,884,35				